

Pour un Parlement du XXI^e siècle!

Par **Cécile Untermaier**

La députée de la 4^e circonscription de Saône-et-Loire et vice-présidente de la commission des lois de l'Assemblée nationale, Cécile Untermaier, et le maître de conférences en droit public à l'université Jean Moulin Lyon 3, Jean-François Kerléo, viennent de publier *Le parlement du futur**. Le non-cumul des mandats, l'ancrage local, la déontologie ou encore l'implication des concitoyens sont autant de défis que doit relever le parlementaire du XXI^e siècle s'il – ou elle – entend réenchanter l'action publique et, par conséquent, le pouvoir politique.

Assise derrière des piles de livres blancs, Cécile Untermaier se lève, ouvre la porte de son bureau – le « 404 » du 3, rue Aristide-Briand – et en profite pour récupérer un drap et une serviette propres. Elle range précieusement ce linge dans une armoire entre deux dossiers puis invite à s'asseoir sur un grand canapé noir. Vice-présidente de la commission des lois, elle a, coécrit avec Jean-François Kerléo, maître de conférences à Lyon, un essai sur le Parlement de demain.

« Députée de Saône-et-Loire depuis quatre ans et demi, j'ai constaté un problème de méthode dû au déséquilibre entre le travail du Parlement et le Gouvernement. Le lien que nous devons avoir avec nos concitoyens doit être adapté au XXI^e siècle. Ces derniers demandent en effet des élus de proximité pour être entendus et peser sur les décisions nationales », explique l'élue quand vous l'interrogez sur le pourquoi d'un tel livre.

En réalité, dès 2012, celle qui est vice-présidente du conseil départe-

mental de Saône-et-Loire chargée de la culture et du patrimoine à la scène et magistrate administrative à la ville bat la campagne et s'aperçoit que l'électeur ne sait rien du travail du député : « *L'image est floutée par le cumul des mandats. Aussi, suis-je partie du constat que le lien distendu entre le citoyen et le parlementaire faisait que celui-ci n'était pas apprécié à sa juste valeur.* »

Une fois élue députée, Cécile Untermaier s'engage pour le non-cumul : elle démissionne de son exécutif local, rejoint le groupe de travail du président de l'Assemblée nationale Claude Bartolone et de l'historien Michel Winock sur l'avenir des institutions et défend, en circonscription, cette avancée démocratique. « *Cela présente l'avantage de la visibilité – cela va nous laisser du temps pour permettre à nos concitoyens de nous identifier – et de la clarté : trop d'amendements dans l'hémicycle viennent souvent répondre à un problème local sans motif d'intérêt général.* »



La députée Cécile Untermaier et l'universitaire Jean-François Kerléo